

AVIS DE TRAVAUX

OBJET Réfection et réaménagement de la Route de Châtel et de la Route de la Colonie

DUREE Du mercredi 16 juillet dès 07h au vendredi 18 juillet à 06h



Mesdames, Messieurs,

La Commune de Genolier a entrepris les travaux de réfection et de réaménagement de la Route de Châtel et de la Route de la Colonie.

Les travaux de génie civil sur l'ensemble de ces deux chemins sont à bout touchant.

Les travaux de pose des revêtements bitumineux colorés sur les trottoirs vont devoir être entrepris et ils vont nécessiter des fermetures de routes à la circulation.

**Les travaux de pose des revêtements bitumeux débuteront
le mercredi 16 juillet 2025 dès 07h et se dérouleront jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 à 06h
en deux étapes distinctes**

- **Etape N° 1 : du 16 juillet dès 7h au 17 juillet à 6h :**
Fermeture totale de Route de Châtel pour la pose des enrobés définitifs sur le trottoir. Le parking de la Route du Bas des Côtes, en amont de l'éco-point, ainsi que le long de la Route de Châtel en amont de l'éco-point, ainsi que le long de la Route de Châtel en amont du Chemin de la Combe aux Lièvres (tronçon de route sans trottoir) seront à disposition des riverains durant cette étape de fermeture totale. L'accès par la forêt depuis Givrins sera possible pour les riverains du quartier de Sus-Châtel. Les accès poids-lourds seront interdits.
- **Etape N° 2 : du 17 juillet dès 7h jusqu'au 18 juillet à 6h :**
La pose des enrobés définitifs du trottoir de la Route de la Colonie sera réalisée par alternat de circulation régi par feux tricolores provisoires. Les accès poids-lourds seront interdits.

De ce fait, le ramassage des ordures ménagères prévu le 17 juillet ne se fera pas à Sus-Châtel.

Ces travaux de pose de revêtements bitumineux vont être réalisés par l'entreprise WALO SA, laquelle s'est engagée à respecter ce planning, sous réserve des conditions météorologiques.

Les accès à vos propriétés en véhicules, durant ce laps de temps, ne seront plus garantis sauf en cas d'urgence.

Pour votre sécurité, nous vous recommandons de respecter scrupuleusement la signalisation spécifique qui sera mise en place par l'entreprise Walo SA.

La Commune de Genolier vous prie d'ores et déjà de l'excuser pour les désagréments causés par ces travaux et vous remercie de la bienveillante compréhension que vous voudrez bien manifester à cette occasion.


Elle vous présente ses meilleures salutations.




SUR CE TRONCON, LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES N'AURA PAS LIEU CE JEUDI 17 JUILLET



Plan de pose des couches de roulement définitive des trottoirs et de fermeture de route


 Etape n°1 : du 16.07.2025 à 07h00 au 17.07.2025 à 06h00

Fermeture totale de la route de Châtel. Orientation du parking des riverains sur la chaussée en amont du Chemin de la Combe aux Lièvres, sur le parking de la Route du Bas des Côtes, et dans la forêt en direction de Givrins, accès Givrins par forêt autorisée.
Les accès poids-lourds seront interdits.

 Etape n°2 : du 17.07.2025 à 07h00 au 18.07.2025 à 06h00

La pose des enrobés définitifs au trottoir de la Route de la Colonic sera réalisée par affûtage régulier par feux tricolores provisoires.
Les accès poids-lourds seront interdits.



 Zone de parking

 Circulation bidirectionnelle

 Circulation interdite